



Matrice des compétences

1. Préambule

La compétence du personnel activant dans le domaine de l'accréditation est capitale.

Elle est une exigence incontournable et assez significative.

La qualification et son maintien à travers des formations adaptées ainsi que le strict suivi de l'évaluation des compétences sont des critères sur lesquels ALGERAC doit fonder sa gestion.

2. Références à ISO/CEI 17011 : 2017

La ressource humaine telle que définie par le standard international ISO/CEI 17011 : 2017 figure dans le chapitre 6 de ladite norme.

Ce chapitre renferme les exigences suivantes :

- 6.1 Compétence du personnel
- 6.2 Personnel intervenant dans le processus d'accréditation
- 6.3 Enregistrements relatifs au personnel

3. Etendue des ressources humaines - Exigences

6.2.1- L'organisme d'accréditation doit avoir accès à un personnel compétent en nombre suffisant pour gérer et prendre en charge toutes ses activités d'accréditation pour l'ensemble des programmes d'accréditation.

4. Etendue des obligations de compétence et de suivi

La norme ISO/CEI 17011 : 2017 fait obligation pour :

6.1.3.4- Il doit exister un processus documenté pour surveiller les compétences et les performances de tous les membres du personnel intervenant dans les activités d'évaluation, en se fondant sur la fréquence de leurs interventions et sur le niveau de risque lié aux activités d'accréditation qu'ils réalisent. L'organisme d'accréditation doit notamment procéder à une revue et à un enregistrement de compétence de son personnel en tenant compte des performances de chacun afin d'entreprendre toute action corrective nécessaire.

6.1.3.5- L'organisme d'accréditation doit surveiller chaque évaluateur en tenant compte de chaque programme d'accréditation pour lequel l'évaluateur est habilité. Le processus documenté de surveillance des évaluateurs doit prévoir une combinaison d'évaluation sur site, de revues des rapports d'évaluation et de retours d'information du personnel, des organismes d'évaluation de la conformité ou d'autres parties intéressées.

6.1.3.6- Chaque évaluateur doit faire l'objet, à intervalles réguliers, d'une observation durant une évaluation. Celle-ci doit avoir lieu au moins tous les trois ans, à moins qu'il n'existe des preuves suffisantes du caractère satisfaisant de ses performances. Si l'intervalle est augmenté, une justification doit être fournie.

5. Matrice des compétences techniques au sein d'ALG ERAC

Ce document renferme un éventail assez large des critères de compétences techniques nécessaires aux qualifications destinées aux évaluateurs et experts intervenant dans les processus d'évaluation de l'accréditation.

Chaque domaine a ses propres compétences.

La compétence se décline en trois (03) niveaux :

Le premier niveau représente le domaine général qui identifie le secteur d'activité (par exemple mécanique, génie civil, électricité, etc.

Le deuxième niveau représente le sous domaine qui est une division du domaine général et qui identifie un sous-secteur d'activité (par exemple pour le génie civil, la géo matériau, la géotechnique et les travaux publics).

Le troisième niveau représente la spécialisation dans le sous domaine d'activité (par exemple pour la géo matériau, les domaines spécifiques sont essais sur granulats, essais sur bitumes, essais sur enrobés et essais sur bétons et ciments).

6. Organisation du document

Le document relatif aux compétences techniques et management est divisé en cinq (05) parties :

1. Inspection avec:

15 domaines généraux
33 sous domaines
42 spécialisations.

2. Laboratoires Etalonnages avec:

4 domaines généraux
10 sous domaines
55 spécialisations.

3. Laboratoires essais avec:

13 domaines généraux
36 sous domaines
74 spécialisations.

4. Biologie médicale avec:

4 domaines généraux
9 sous domaines
32 spécialisations.

5. Certification de systèmes avec:

39 domaines généraux suivant codes NACE;
1 domaine pour le système de management
40 sous domaines
112 spécialisations

Certification des systèmes de management de sécurité des denrées alimentaires (SMSDA) avec :

13 domaines généraux suivant codes SMSDA
1 domaine pour le système de management

7. Structuration des domaines de compétences techniques et management

7.1 L'inspection (15 domaines) :

- Management de la qualité
- Electromécanique;
- Electricité;
- Génie civil et bâtiment;
- Transport;
- Produits et composants industriels;
- Equipements sous pression;
- Soudage;
- Agréage;
- Criminalistique;
- Vétérinaire;
- Métrologie légale;
- Environnement;
- Services;
- Sécurité des biens et des personnes

7.2 Les laboratoires étalonnages (04 domaines) :

- Management de la qualité
- Mécanique;
- Thermique;
- Electrique;

7.3 Les laboratoires Essais (13 domaines) :

- Management de la qualité
- Génie civil;
- Génie des matériaux;
- Electricité;
- Pétrochimie;
- Géologie;
- Criminalistique;
- Sciences vétérinaires;
- Sciences agronomiques;
- Sciences pharmaceutiques et biologiques;
- Echantillonnage;
- Mécanique-Physique;
- Génie électrique.

7.4 La biologie médicale (4 domaines) :

- Management de la qualité
- Biologie médicale;
- Anatomie et cytologie;
- Biologie médicolégale.

7.5 La certification des systèmes de management (40 domaines)

- Management de la qualité
- 39 codes NACE

7.6 La certification des systèmes de management de sécurité des denrées alimentaires (SMSDA) (14 domaines).

- Management de la qualité
- 13 Code SMSDA

8. Codification de la matrice des compétences techniques

8.1 - La codification est alpha numérique.

8.2 - Elle comprend trois (03) lettres et six (06) chiffres.

8.3 - Les trois (03) premières lettres identifient le domaine d'activité :

- « LES » pour Laboratoire Essais;
- « LET » pour Laboratoires d'étalonnages;
- « INS » pour Inspection;
- « CSM » pour certification de système de management;
- « SDA » pour Sécurité des denrées alimentaires;
- « LBM » pour Laboratoire de biologie médicale.

8.4 - Les deux (02) premiers chiffres indiquent le « domaine général de compétence ».

8.5 - Les deux (02) chiffres suivants indiquent le « sous domaine de compétence ».

8.6 - les deux (02) derniers chiffres indiquent le « domaine spécifique de compétence ».

Ainsi, la matrice de compétences spécifiques renferme 315 spécialisations et elle est amenée à évoluer en fonction des besoins et des demandes.

Sa codification permet d'entrevoir de nouveaux domaines, de nouveaux sous domaines et de nouvelles spécialisations.

9. Gestion et revue de la matrice

- Le RQ et le CD sont responsables de la gestion de la grille des compétences.
- Sa revue se fait trimestriellement et au besoin sa mise à jour est réalisée.

DOMAINES DE COMPETENCES * INSPECTION *

N°	Domaine Général	Sous Domaine	Code	Domaine Spécifique
0	Management de la qualité	Système de management	INS 00 00 00	ISO/CEI 17020
1	Electromécanique	Transport mécanique	INS 01 01 01	Ascenseurs - Escaliers mécaniques - Montres charges
		Equipements de travail	INS 01 02 01	Appareils et accessoires de levage fixes / Mobiles / sur site
2	Electricité	Equipements et installations	INS 02 01 01	Contrôle réglementaire des équipements et installations électriques
3	Génie civil et bâtiment	Génie Civil	INS 03 01 01	Contrôle technique relatif à la solidité des ouvrages
		Bâtiment	INS 03 02 01	Contrôle technique relatif à la solidité des ouvrages et éléments d'équipements indissociables
		Matériaux de construction	INS 03 03 01	Contrôle des matériaux destinés à la construction
4	Transport	Transports guides	INS 04 01 01	Appareils de remontées mécaniques ou par câbles
			INS 04 01 02	Ferroviaire - Métros - Véhicules automobile légers - Tramways - Monorail
		Transport Routier	INS 04 02 01	Transport matières dangereuses
			INS 04 02 02	Contrôle technique périodique des Véhicules légers et lourds
		Transport Aérien	INS 04 03 01	Contrôle de navigabilité des Aéronefs
		5	Produits et composants Industriels	Contrôle Non Destructif (CND)
INS 05 01 02	Gammagraphie			
INS 05 01 03	Ultra sons			
INS 05 01 04	Magnétoscopie			
INS 05 01 05	Ressuage			
INS 05 01 06	Visuel et autres			
6	Equipements s/pression	Gaz et vapeur	INS 06 01 01	Equipements sous pression fixes/mobiles/transportables
7	Soudage	Qualification des Soudeurs et du Mode Opérateur de la soudage (QS / QMOS)	INS 07 01 01	Qualification des soudeurs et du mode opératoire de soudage
8	Agréage	Agroalimentaire / Alimentaire	INS 08 01 01	Contrôle des produits agroalimentaires / alimentaires
		Sidérurgique / Minerais	INS 08 02 01	Contrôle des produits sidérurgiques / Minerais
		Produits chimiques / pétrochimiques	INS 08 03 01	Contrôle des produits chimiques / Pétrochimiques
		Manufacturés divers	INS 08 04 01	Contrôle des produits manufacturés
9	Criminalistique	Traces et empreintes	INS 09 01 01	Comparaison des empreintes
		Balistique	INS 09 02 01	Examen et analyse des balles
		Photographie et vidéos	INS 09 03 01	Authenticité des images et des vidéos
		Véhicules et accidentologie	INS 09 04 01	Examen du véhicule (Roue, Gentes, Pneus)
		Expertise des documents	INS 09 05 01	Comparaison des écritures et des signatures manuscrites
		Médecine légale	INS 09 06 01	Anthropologie
INS 09 06 02	Entomologie			

10	Vétérinaire	Santé animale	INS 10 01 01	Contrôle de protection du bien-être des Animaux
		Santé publique	INS 10 02 01	Contrôle des infrastructures et procédures de fonctionnement
		Inspection frontiers	INS 10 03 01	Contrôle de marchandises - produits d'origine animale-Produits de la pêche et médicaments vétérinaires
11	Métrologie légale	Liquide	INS 11 01 01	Instruments de mesures continues et dynamiques
			INS 11 01 02	Mesure de gaz naturel et liquéfié sous pression
		Pesage	INS 11 02 01	Instruments de pesages automatiques et non automatique
12	Environnement	Installations classes	INS 12 01 01	Installations classées pour la protection de l'environnement
		Traitement et surveillance de l'eau	INS 12 02 01	Contrôle de la technologie environnementale pour le traitement et la surveillance de l'eau
		Gestion des déchets	INS 12 03 01	Installation de traitement des déchets
13	Services	Tourisme	INS 13 01 01	Classement hôtelier
14	Sécurité des biens et des personnes	Sécurité des bâtiments et Sites	INS 14 01 01	Contrôle en milieu de travail

DOMAINES DE COMPETENCES * LABORATOIRES ETALONNAGES *

N°	Domaine Général	Sous Domaine	Code	Domaine Spécifique
0	Management de la qualité	Système de management	LET 00 00 00	ISO/CEI 17025
1	Mécanique	Dimensionnel	LET 01 01 01	Longueur d'onde laser
			LET 01 01 02	Etalon de longueur
			LET 01 01 03	Règle distance mètre
			LET 01 01 04	Instrument de mesure de longueur
			LET 01 01 05	Diamètre
			LET 01 01 06	Rugosité
			LET 01 01 07	Filetage
			LET 01 01 08	Instrument de côte variable
			LET 01 01 09	Forme profil optique
			LET 01 01 10	Cale d'angle
			LET 01 01 11	Table à indexage
			LET 01 01 12	Niveau
			LET 01 01 13	Capteur d'angle
			LET 01 01 14	Etalon pour mesure d'engrenages
			LET 01 01 15	Tamis
		Physique	LET 01 02 01	Masse
			LET 01 02 02	Masse volumique
			LET 01 02 03	Volume
			LET 01 02 04	Viscosité
			LET 01 02 05	Etalonnage micro pipette
			LET 01 02 06	Instrument de pesage non automatique
			LET 01 02 07	Force
			LET 01 02 08	Couple
			LET 01 02 09	Outils dynamométriques
		Pression	LET 01 03 01	Pression gaz (absolue et relative)
			LET 01 03 02	Pression liquide (absolue et relative)
			LET 01 03 03	Pression différentielle liquide
LET 01 03 04	Pression dynamique			
Débit	LET 01 04 01	Débit / Masse gaz		
	LET 01 04 02	Débit / Volume gaz		
	LET 01 04 03	Débit / Masse liquide		
	LET 01 04 04	Débit / Volume liquide		
2	Thermique	Température	LET 02 01 01	Point fixe
			LET 02 01 02	Thermomètre à résistance
			LET 02 01 03	Thermocouple
			LET 02 01 04	Pyromètre
			LET 02 01 05	Conductivité thermique
			LET 02 01 06	Chaîne de mesure température
		Humidité	LET 02 02 01	Humidité relative
			LET 02 02 02	Point de rosée

3	Electricité	Courant continu	LET 03 01 01	Différence de potentiel
			LET 03 01 02	Rapport de tension
			LET 03 01 03	Intensité
		Courant alternatif BT	LET 03 02 01	Résistance
			LET 03 02 02	Puissance et Energie
		Courant alternatif HT	LET 03 03 01	Différence de potentiel
			LET 03 03 02	Rapport de tension
			LET 03 03 03	Résistance
			LET 03 03 04	Intensité
			LET 03 03 05	Capacité
			LET 03 03 06	Inductance
			LET 03 03 07	Puissance et Energie
			LET 03 03 08	Phase
			LET 03 03 09	Charge

DOMAINES DE COMPETENCES * LABORATOIRES ESSAIS *

N°	Domaine Général	Sous Domaine	Code	Domaine Spécifique
0	Management de la qualité	Système de management	LES 00 00 00	ISO/CEI 17025
1	Génie Civil	Géo matériaux	LES 01 01 01	Essais sur granulats
			LES 01 01 02	Essais sur bitumes
			LES 01 01 03	Essais sur les enrobés bitumeux
			LES 01 01 04	Essais sur bétons et ciments
			LES 01 01 05	Essais sur produits rouges
		Géotechnique	LES 01 02 01	Caractérisation physique des sols
			LES 01 02 02	Caractérisation dimensionnelle des sols
			LES 01 02 03	Essais d'identification des sols
		Travaux Publics	LES 01 03 01	Géotechnique routière
			LES 01 03 02	Géotechnique aéroportuaire
			LES 01 03 03	Géotechnique Hydraulique
			LES 01 03 04	Géotechnique maritime
			LES 01 03 05	Géotechnique ferroviaire
2	Génie des matériaux	Métallurgie	LES 02 01 01	Essais chimiques et mécaniques sur matériaux métalliques
			LES 02 01 02	Essais chimiques et mécaniques sur matériaux inorganiques
3	Electricité	Sécurité électrique	LES 03 01 01	Essais électriques
4	Pétrochimie	Raffinage Pétrole	LES 04 01 01	Analyses physico-chimiques des produits pétroliers
5	Géologie	Géochimie	LES 05 01 01	Analyses physico-chimiques des géo matériaux
6	Criminalistique	Toxicologie médico-légale	LES 06 01 01	Dosage d'alcool
			LES 06 01 02	Dosage des stupéfiants
		Physico-Chimie	LES 06 02 01	Incendies et explosions
			LES 06 02 02	Chimie de l'environnement
			LES 06 02 03	Microanalyses et traces
			LES 06 02 04	Balistique
			LES 06 02 05	Examen véhicule
		Biologie moléculaire	LES 06 03 01	Identification et interprétation du profil génétique
Informatique	LES 06 04 01	Extraction des données des cartes SIM		
Vidéo/Image	LES 06 05 01	Comparaison faciale morphologique		
7	Sciences Vétérinaires	Zoonoses	LES 07 01 01	Virologie
			LES 07 01 02	Bactériologie
			LES 07 01 03	Parasitologie-Histopathologie
		Hygiène alimentaire	LES 07 02 01	Analyses microbiologiques dans les denrées alimentaires d'origine animale
8	Sciences Agronomiques	Technologie alimentaire	LES 08 01 01	Analyses physico-chimiques des denrées alimentaires et l'eau
			LES 08 01 02	Analyses microbiologiques des denrées alimentaires et l'eau
			LES 08 01 03	Analyses Techno-rhéologiques des céréales et produits céréaliers
		Science du sol	LES 08 02 01	Analyses physico-chimiques et description des sols

		Phytotechnie	LES 08 03 01	Essais physiques et physiologiques
		Phytopathologie	LES 08 04 01	Phytovirologie
		Phytopharmacie	LES 08 05 01	Analyses physico-chimiques des pesticides
			LES 08 05 02	Analyses des résidus des pesticides dans l'eau et l'environnement
			LES 08 05 03	Analyses des résidus des pesticides dans les denrées alimentaires
9	Sciences pharmaceutiques et biologiques	Toxicologie médicale	LES 09 01 01	Dosage des médicaments
		Toxicologie Professionnelle	LES 09 02 01	Dosage des contaminants dans l'air
			LES 09 02 02	Dosage des contaminants dans l'eau
		Toxicologie Alimentaire	LES 09 03 01	Test de toxicité des migrants d'emballage
			LES 09 03 02	Dosage des additifs alimentaires
			LES 09 03 03	Dosage des substances toxiques
		Microbiologie	LES 09 04 01	Virologie
			LES 09 04 02	Bactériologie
			LES 09 04 03	Parasitologie
		Pharmacologie	LES 09 05 01	Analyses pharmaco-techniques des médicaments
		Chimie Analytique	LES 09 06 01	Développement et validation des méthodes d'analyses HPLC, CPG, SAA et Spectroscopie UV-Visible.
		Hydrologie et Bromatologie	LES 09 07 01	Analyses physico-chimiques des aliments et des eaux
			LES 09 07 02	Analyses microbiologiques des aliments et des eaux
10	Echantillonnage	Génie Civil	LES 10 01 01	Géo matériaux
			LES 10 01 02	Géotechnique
			LES 10 01 03	Travaux Publics
		Génie des matériaux	LES 10 02 01	Métallurgie
		Pétrochimie	LES 10 03 01	Raffinage pétrole
		Géologie	LES 10 04 01	Géochimie
		Sciences agronomiques	LES 10 05 01	Technologie alimentaire et nutrition humaine
			LES 10 05 02	Science du sol
			LES 10 05 03	Phytotechnie
			LES 10 05 04	Phytopathologie
			LES 10 05 05	Phytopharmacie
		Sciences pharmaceutiques et biologiques	LES 10 06 01	Toxicologie professionnelle
			LES 10 06 02	Toxicologie alimentaire
			LES 10 06 03	Pharmacologie
LES 10 06 04	Hydrologie & bromatologie			
11	Mécanique-Physique	Equipements industriels et produits d'ingénierie	LES 11 01 01	Tarage des soupapes de sureté
			LES 11 01 02	Caractérisation et vérification des enceintes climatiques et thermostatiques
		Physique des matériaux	LES 11 02 01	Physique des ultrasons
12	Génie électrique	Electronique	LES 12 01 01	Optoélectronique

DOMAINES DE COMPETENCES * BIOLOGIE MEDICALE *

N°	Domaine Général	Sous Domaine	Code	Domaine Spécifique
0	Management de la qualité	Système de management	LBM 00 00 00	ISO 15189
1	Biologie Médicale	Biochimie	LBM 01 01 01	Radio Toxicologie
			LBM 01 01 02	Toxicologie
			LBM 01 01 03	Biochimie générale et spécialisée
			LBM 01 01 04	Pharmacologie
		Hématologie	LBM 01 02 01	Hématocytologie
			LBM 01 02 02	Hémostase
			LBM 01 02 03	Immuno hématologie
		Immunologie	LBM 01 03 01	Auto-immunité
			LBM 01 03 02	Allergie
			LBM 01 03 03	Immunologie cellulaire et histocompatibilité
			LBM 01 03 04	Immunochimie
		Microbiologie	LBM 01 04 01	Bactériologie
			LBM 01 04 02	Parasitologie
			LBM 01 04 03	Mycologie
			LBM 01 04 04	Virologie
		Génétique	LBM 01 05 01	Génétique constitutionnelle
			LBM 01 05 02	Génétique somatique
			LBM 01 05 03	Dosimétrie clinique
		Biologie de la reproduction	LBM 01 06 01	Spermologie
			LBM 01 06 02	Embryologie clinique
2	Anatomie et cytologie	Pathologie	LBM 02 01 01	Histologie
			LBM 02 01 02	Cytologie
			LBM 02 01 03	Virologie
			LBM 02 01 04	Génétique somatique
			LBM 02 01 05	Autopsie
3	Biologie médico-légale	Médicolégal	LBM 03 01 01	Biologie - biochimie
			LBM 03 01 02	Génétique moléculaire
			LBM 03 01 03	Toxicologie
			LBM 03 01 04	Dopage
			LBM 03 01 05	Hématocytologie
			LBM 03 01 06	Entomologie légale

DOMAINES DE COMPETENCES * CERTIFICATION QMS*

Code IAF	Domaine général * QMS *	Code	Domaine spécifique
0	Système de management	CSM 00 00 00	ISO/CEI 17021-1
1	Agriculture, forêt et pêche	CSM 01 01 01	01, 02, 03
2	Mines et carrières	CSM 01 02 01	05, 06, 07, 08, 09
3	Produits alimentaires, boissons et tabacs	CSM 01 03 01	10, 11, 12
4	Textiles et articles d'habillement	CSM 01 04 01	13, 14
5	Cuir et produits connexes	CSM 01 05 01	15
6	Bois et produits de bois, à l'exception des meubles	CSM 01 06 01	16
7	Papier et produits de papier	CSM 01 07 01	17
8	Activités d'édition	CSM 01 08 01	58.1, 59.2
9	Impression et activités de service liées à l'impression	CSM 01 09 01	18
10	Fabrication de coke et de produits pétroliers raffinés	CSM 01 10 01	19
11	Traitement de combustible nucléaire	CSM 01 11 01	24, 46
12	Chimie, fabrication de produits chimiques et de fibres	CSM 01 12 01	20
13	Produits pharmaceutiques	CSM 01 13 01	21
14	Produits plastiques et caoutchouc	CSM 01 14 01	22
15	Autres produits minéraux non métalliques	CSM 01 15 01	23, excepté 23.5 et 23.6
16	Ciment, chaux et plâtre	CSM 01 16 01	23.5, 23.6
17	Métaux de base et fabrication d'ouvrages en métaux	CSM 01 17 01	24 excepté 24.46, 25 excepté 25.4, 33.11
18	Machines et équipements	CSM 01 18 01	25.4, 28, 30.4, 33.12, 33.2
19	Equipements électriques et optiques	CSM 01 19 01	26, 27, 33.13, 33.14, 95.1
20	Construction navales	CSM 01 20 01	30.1, 33.15
21	Construction aéronautique	CSM 01 21 01	30.3, 33.16
22	Autre matériel de transport	CSM 01 22 01	29, 30.2, 30.9, 33.17
23	Autres industries manufacturières non classées ailleurs	CSM 01 23 01	31, 32, 33.19
24	Recyclage	CSM 01 24 01	38.3
25	Production et distribution d'énergie électrique	CSM 01 25 01	35.1

26	Production et distribution de gaz	CSM 01 26 01	35.2
27	Production et distribution d'eau	CSM 01 27 01	35.3, 36
28	Construction	CSM 01 28 01	41, 42, 43
29	Commerce en gros et en détail et réparation de véhicules automobiles, de motocycles et d'articles domestiques	CSM 01 29 01	45, 46, 47, 95.2
30	Restauration et hébergement	CSM 01 30 01	55, 56
31	Transport, entreposage et communication	CSM 01 31 01	49, 50, 51, 52, 53, 61
32	Activités financières, immobilières et de location	CSM 01 32 01	64, 65, 66, 68, 77
33	Activités informatiques	CSM 01 33 01	58.2, 62, 63.1
34	Engineering de services	CSM 01 34 01	71, 72, 74 excepté 74.2 et 74.3
35	Autres services	CSM 01 35 01	69, 70, 73, 74.2, 74.3, 78, 80, 82 80, 81, 82
36	Administration publique	CSM 01 36 01	84
37	Education	CSM 01 37 01	85
38	Santé et activités sociales	CSM 01 38 01	75, 86, 87, 88
39	Autre services sociaux	CSM 01 39 01	37, 38.1, 38.2, 39, 59.1, 60, 63.9, 79, 90, 91, 92, 93, 94, 96

DOMAINES DE COMPETENCES * CERTIFICATION SMSDA *

N°	Domaine général * SMSDA *	Code	Domaine spécifique
0	Système de management	CSM 00 00 00	ISO/CEI 17021-1
1	Agriculture 1 * Productions animales	SDA 02 01 01	A
2	Agriculture 2 * Productions végétales	SDA 02 02 01	B
3	Transformation 1 - denrées périssables d'origine animale	SDA 02 03 01	C
4	Transformation 2 - denrées périssables d'origine végétale	SDA 02 04 01	D
5	Transformation 3 - Produits stables	SDA 02 05 01	E
6	Aliments pour animaux	SDA 02 06 01	F
7	Restauration	SDA 02 07 01	G
8	Distribution	SDA 02 08 01	H
9	Services	SDA 02 09 01	I
10	Transport et stockage	SDA 02 10 01	J
11	Equipementiers	SDA 02 11 01	K
12	Industries bio chimiques	SDA 02 12 01	L
13	Fournisseurs d'emballage	SDA 02 13 01	M